

Réf : AT/DO/09/2020

Date : 03/09/2020

A

le Responsable de l'entreprise **BENSAID Mohamed**

Cité 651 lots N°100 Bormadia

Relizane

Mail : Amine1026@live.fr

Objet : MISE EN DEMEURE

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 11/2018 ayant pour objet la réalisation des travaux de Maintenance , Réhabilitation et Développement des Réseaux Téléphoniques Urbains et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°42 du 10/02/2020 et le bon de commande N° 35 du 10/02/2020 relatifs aux travaux de Réhabilitation réseaux téléphoniques Urbains MSAN TRKN T001 sis cité BCR Oued Rhiou , ou :

- Vu le retard dans l'exécution des travaux ,
- Vu l'abandon du chantier

L'entreprise **BENSAID Mohamed** est mise en demeure de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de reprendre les travaux , renforcer le chantier et de remplir tous les engagements contractuels dans un délais de **Huit (08) jours** et ce conformément aux clauses du présent contrat .



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed